

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son conseil le :

Lundi 27 novembre 2023 à 19h00
Salle des Fêtes de Riocaud

Délibérations du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 :

1 - ADMINISTRATION GENERALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 27 septembre 2023

2 - URBANISME / HABITAT

- 2.01 - Approbation de la modification n°01 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- 2.02 - Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une plateforme rénovation énergétique 2024.
- 2.03 - Versement de subventions OPAH aux personnes privées.

3 - TOURISME / CULTURE

- 3.01 - Approbation des nouveaux tarifs du cinéma « La Brèche ».

4 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 4.01- Demande de subvention, auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine et des Chambres Consulaires concernant une action d'appui au maintien de l'activité économique de proximité et de l'emploi sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen.

5 - ENFANCE ET JEUNESSE

- 5.01 - Adhésion expérimentale et labellisation au dispositif crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).
- 5.02 - Modification et renforcement des critères d'attribution aux structures du service Enfance.

6 - SERVICE A LA POPULATION

- 6.01 - Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024, dans le cadre du projet d'aménagement de la Maison de la Communauté de communes du Pays Foyen situé à Sainte Foy la Grande.
- 6.02 - Rétrocession à la commune de Sainte Foy la Grande du terrain de l'aire de covoiturage.

7 - FINANCES - MARCHES PUBLICS

- 7.01 - Vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe « Maison des Entreprises ».
- 7.02 - Admissions en non-valeur Budget CDC.
- 7.03 - Admissions en non-valeur Budget SPANC.
- 7.04 - DM n°1 – Budget cinéma (pour remplacement projecteur et intervention DME).
- 7.05 - Adhésion au dispositif d'achat groupé de gaz proposé par l'UGAP.
- 7.06 - Modification des délégations accordées au Président en terme de régie.
- 7.07 - Révision libre des attributions de compensation conformément à l'article 1609 nonies C, V, 1 Bis du Code Général des Impôts.

8 - PERSONNEL

- 8.01 - Ouverture de deux postes d'animateur périscolaire et extrascolaire, sous la forme de contrat aidé quotité 27/35èmes.
- 8.02 - Ouverture de deux postes d'agent de nettoyage, sous la forme de contrat aidé quotité 24/35èmes et 27/35èmes.
- 8.03 – Modification du tableau des effectifs.

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

